

1
(N° 97.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 11 MARS 1835.

LOI COMMUNALE.

Amendement à l'art. 6 nouveau.

Nous proposons d'ajouter à l'art. 6 les mots suivans :

Sur une liste de trois candidats présentés par ce corps.

DE ROBAULX.

SERON.